Dl- Hazee -

Réponse à la question orale de Monsieur Stéphane HAZEE, Député wallon, relative à l'avenir du secteur du verre en Basse Sambre

Monsieur le Député,

Je vous remercie de vous inquiéter de cette question importante qu'est l'avenir du secteur du verre en Wallonie en général et en Basse-Sambre en particulier. La Basse-Sambre est en effet une région qui a toujours bénéficié d'une forte activité au niveau de ce secteur qui subit depuis de nombreuses années des évolutions qui, parfois, se concrétisent par des pertes d'emplois, mais qui se concrétisent également en investissement dans de nouveaux fours comme c'est le cas à Ghlin au sein de l'entreprise VIDRALA.

Ces dernières années, le monde économique a considérablement changé : nous pouvons considérer qu'il y a eu au moins 3 éléments qui sont à la base de ces modifications : d'une part, une concurrence intensifiée des pays émergents qui parviennent à concurrencer des activités industrielles historiques de nos contrées. Ensuite, la crise économique que connaît la zone euro et qui sévit depuis plusieurs années à présent. Et enfin, la problématique de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

Sur base de ce constat, depuis plusieurs semaines à présent, mon Cabinet est en contact régulier avec différents interlocuteurs du dossier tels que le BEP, la SOGEPA, les services du Bourgmestre de Sambreville, Monsieur Luperto. Il est en effet nécessaire qu'une vision à moyen voir long terme puisse être définie pour l'avenir de ce secteur qui est structurant pour l'emploi.

Et c'est en parfaite collaboration avec les autorités locales concernées que je souhaite avancer, l'ancrage local est très important dans ce type de réflexion.

De nombreux contacts informels ont déjà été initiés en vue de la constitution d'une équipe d'experts. Toutes les parties seront représentées : organisations représentatives des travailleurs, autorités locale et provinciale, experts du secteur, outils de soutien au développement économique de la Région, SOGEPA, ...

Avant de réunir ce groupe de travail, j'estime toutefois qu'il est au préalable nécessaire qu'une étude en profondeur puisse être réalisée sur le moyen voire le long terme du secteur de manière telle à fournir au groupe de travail l'ensemble des éléments qui leur permettront d'avancer dans les meilleures conditions.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à la SOGEPA qu'elle puisse lancer sans délais ladite étude. Pour rappel, le

Gouvernement a décidé d'octroyer des moyens spécifiques à la SOGEPA en vue de la réalisation d'études sectorielles, et je constate aujourd'hui avec plaisir que la proposition que j'ai faite au Gouvernement avait tout son sens.

Je vous remercie.

Jean-Claude MARCOURT